

Oui à la biodiversité, l'environnement et l'écologie... !

Non aux dépenses excessives et superflues !

Où sont les priorités ?

L'écologie, la biodiversité et l'environnement constituent l'axe majeur de l'action de la municipalité. **Cette orientation politique** prend le pas sur des réalisations que nous considérons prioritaires pour notre ville : *voie de contournement sud, aménagements de l'ancien magasin M. BRICOLAGE ou du siège de la COM COM (acquis récemment), le devenir de la zone Eram, projet de piscine couverte, salle des fêtes digne de ce nom....*

Lors du conseil municipal d'avril nous nous sommes opposés à la création d'un emploi temps plein, destiné à la biodiversité...! Il ne nous apparaît pas justifié. Certes, comme la majorité actuelle nous sommes sensibles à tout ce qui touche la protection de l'environnement, la biodiversité et l'écologie et le P. L. U. adopté en 2003 le démontre. **Nous nous sommes opposés aux dépenses démesurées**, soulevées lors du vote du budget primitif, liées à ce domaine, même si certaines sont financées par d'autres organismes (*Etat, région, fonds soutien à la biodiversité ..*) **au final c'est le contribuable qui paie.**

- mai 2015 - subvention de **2500 €** (1) du fond de soutien de la biodiversité
- juillet 2015 - projet triennal régional de la biodiversité - d'un montant de **49 650 €** (1)
- juillet 2015 - programme de restauration des mares, d'un montant de **5188 €** (1)
- décembre 2015 subvention pour l'association « *Conserv. Action* », de Montjean, de **5500 €** (1)
- avril 2016 - **2000 €** (1) subvention destinée au défi de la biodiversité le 25 juin à Chalonnes.

Soit un total de **64 838 €**

S'ajoutent à ces chiffres

- en juillet 2015, le recrutement d'un agent en service civique, dans le cadre du suivi du projet de l'atlas de la biodiversité
- avril 2016, la création d'un emploi temps plein, chargé de la biodiversité, à compter du 1^{er} mai, pour l'année 2016.

Souvenons-nous en 2008 et 2009 près de 17 000 € ont été consacrés à la faune, pour le parc de la Deniserie. Quel bilan en faisons-nous aujourd'hui ?

La protection de l'environnement, pourtant une priorité pour la municipalité actuelle, ne peut pas simplement être mise en avant lors de manifestations diverses et variées pour l'image et la presse. Elle doit aussi s'observer dans les faits !

Nous serons très attentifs dans les prochains jours à ce que ces intentions soient respectées dans les décisions d'urbanisme et d'aménagement du territoire des dossiers en cours...

(1) Chiffres officiels extraits des délibérations du conseil municipal.

Thierry BLANCHARD, Florence DHOMMÉ, Jean-Claude SANCEREAU

Betty LIMOUSIN, Alain MAINGOT, Gwénaëlle LAGADE